

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 MARS 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Étaient présents :

Djoudé MERABET, Maire, Françoise GUILLOTIN, Didier GUILLAUD, Caroline TOUTAIN, Bernard GIRARD, Joël COULOMBEL, Gilbert MEYER, Magali ADAM, Abdoulaye SALL, Adjoint, Annick LAÏCHOUR, Sandra HANCHARD, Thomas CAILLOT, Kamel LAHSINAT, Agnès LANNES, Claire YOUINO, Joëlle DOUBET, Annie DUHAMEL, Béatrice LEFEL, Isabelle TEURQUETY, Frédéric MAILLET, David CAMPERVEUX, Mehdi KAÏM, Clément DOLPHENS, Jean-Christophe PERRIN, Nicolas GOURY, Véronique QUENNEVILLE, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés (avec pouvoir) :

Valérie AUVRAY, Robert DUGARD, Sylvia CALMES-BRUNET, Pierre WEINMANN.

Étaient absents :

Isabelle GILBERT, Armand GEOFFROY.

- 1 - Approuve le procès verbal de la séance du 9 février 2017.
- 2 - Désigne Monsieur Thomas CAILLOT en qualité de Secrétaire de séance.
- 3 - Entend les communications diverses de la Municipalité.
- 4A - Entend le compte-rendu de la délégation de Monsieur le Maire.
- 4B - Entend le compte-rendu des marchés publics passés au cours du second semestre 2016.
- 5 - Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'intervention de l'E.P.F. Normandie sur l'îlot SCHOCHER - COUSIN CORBLIN, consentie entre la Ville, la Métropole Rouen Normandie et l'E.P.F. Normandie.
- 6 - Approuve l'acquisition auprès de l'Établissement Public Foncier de Normandie des parcelles cadastrées AE 130-131-132 et AN 10-11-111 situées rue du marché, rue de la République et 7-9-11 rue Poulain, arrivées en fin de portage par l'E.P.F. de Normandie.
- 7 - Approuve l'avenant n°1 à la convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties en quartier prioritaire de la Politique de la Ville, avec :
 - a) Seine-Habitat
 - b) Habitat 76
 - c) La SA HLM de la Région d'Elbeuf
 - d) La SAIEME
- 8 - Nomme « rue Ampère » la voie nouvelle créée entre la rue Saint Amand et la rue Dautresme, et implantée dans le prolongement de la rue Ampère existante.

- 9 - Autorise Monsieur le Maire à signer la police d'abonnement au réseau de chaleur de la salle Franklin avec la Régie d'Électricité d'Elbeuf.
- 10 - Approuve le conventionnement entre la Ville et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) pour l'année 2017, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et à verser la somme de 4 500 € au CAUE, correspondant à la contribution forfaitaire de la Ville pour l'année 2017.
- 11 - Adopte la proposition de groupement de commandes portant sur l'achat de produits d'entretien et d'hygiène avec les villes de Cléon, Elbeuf-sur-Seine, Mont-Saint-Aignan, La Londe, Oissel-sur-Seine, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen et les Centre Communaux d'Action Sociale des villes de Rouen et Mont-Saint-Aignan ; prend acte de la nomination de la ville de Rouen comme coordonnateur du groupement constitué ; autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- 12 - Autorise la vente de la balayeuse MATHIEU RAVO au prix de 7 560 € à la société DP'CLEAN.
- 13 - Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès d'entreprises dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Tour de Normandie 2017 », et à signer les conventions de mécénat correspondantes.
- 14 - Accepte les propositions de catégories et de prix correspondants pour le concours des villes et maisons fleuries 2017, et valide les dispositions du règlement de ce concours.
- 15 - Valide le rapport 2016 de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées.
- 16 - Autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de contrats, pour une durée de 1 an :
 - ✓ d'un agent dont les fonctions correspondent au grade d'Animateur à temps complet, au sein de la Direction Jeunesse, Dynamique Associative et Sportive,
 - ✓ d'un agent dont les fonctions correspondent au grade d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques à temps complet, au sein de la Direction Culture, Patrimoine et Éducation,
 - ✓ d'un agent dont les fonctions correspondent au grade de Technicien Territorial à temps complet, au sein du service Restauration et Hygiène Scolaire,
 - ✓ de cinq agents dont les fonctions correspondent au grade d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, au sein du service Restauration et Hygiène Scolaire,
 - ✓ d'un agent dont les fonctions correspondent au grade d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, au sein de la Régie des Pompes Funèbres.
 - ✓ d'un agent dont les fonctions correspondent au grade d'Agent de Maîtrise Principal, au sein de la Direction des Services Techniques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.

Nous Djoudé MERABET, Maire de la Ville d'Elbeuf sur Seine, certifions que le présent compte-rendu de la séance du 31 mars 2017 du Conseil Municipal a été affiché conformément à la loi, le

Le registre des délibérations du Conseil Municipal peut être consulté à la Direction des Services au Public-Secrétariat du Conseil Municipal (s'adresser à Mme Stéphanie NÉHOU).

Le Maire,

Djoudé MERABET.